Formation I Audit I Conseil

PROGRAMME DE FORMATION

Renouvellement de la formation Santé Sécurité et Conditions de Travail

V2 du 16/11/2026

PREREQUIS PUBLIC

→ Avoir suivi une formation initiale SSCT (<4 ans).
→ Membres de la CSSCT et du CSE (en renouvellement de mandat).

DUREE

- 21 heures
- 35 heures pour les membres de la CSSCT des entreprises de +300 salariés.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : apports théoriques, échanges d'expérience, analyse de situations de travail, étude de cas.
- Matériel : photographies, vidéos, jeu pédagogique.
- Ressources : code du travail, DUERP, fiches métiers, protocoles de sécurité, support et livret de formation.
- Intervenant : Formateur diplômé CSE/CSSCT référencé au RIFASST.

EVALUATION

– Test de positionnement.
– QCM.
– Mise en situation.
– Questionnaire de satisfaction.

SANCTION ET RECONNAISSANCE

– Attestation de formation.
– Formation qualifiante.

OBJECTIFS

- Actualiser leurs connaissances réglementaires en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- Renforcer leur maîtrise des missions et prérogatives du CSE en matière de SSCT.
- Identifier et analyser les risques professionnels présents dans l'entreprise.
- Participer à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels.
- Analyser les accidents du travail et les situations dangereuses.
- Proposer des actions d'amélioration des conditions de travail.

Formation I Audit I Conseil

PROGRAMME

1) Actualisation des connaissances et missions du CSE
- Rappel du cadre réglementaire en santé, sécurité et conditions de travail.
- Évolutions réglementaires et obligations de l'employeur.
- Rôle, missions et moyens d'action du CSE en matière de SSCT.
- Fonctionnement du CSE et de la CSSCT (si existante).
- Les différents acteurs de la prévention internes et externes.
- Les droits d'alerte et le danger grave et imminent.
- Responsabilités et enjeux de la prévention des risques professionnels.

2) Analyse et prévention des risques professionnels
- Identification des principaux risques professionnels.
- Méthodes d'analyse des situations de travail.
- Évaluation des risques professionnels et DUERP.
- Analyse des accidents du travail, incidents et presque-accidents.
- Recherche des causes et identification des facteurs de risques.
- Participation du CSE à la démarche de prévention.
- Propositions de mesures correctives et préventives.

3) Mise en œuvre des missions et amélioration des conditions de travail
- Réalisation des inspections et visites de sécurité.
- Méthodologie de conduite d'une enquête après un accident du travail.
- Analyse des conditions de travail et des situations à risques.
- Prévention des risques liés aux évolutions techniques et organisationnelles.
- Suivi des actions de prévention et évaluation de leur efficacité.
- Élaboration de propositions d'amélioration des conditions de travail.
- Bilan des pratiques et axes de progression pour le nouveau mandat.

MODALITES & DELAIS D'ACCES

En intra (1 à 10 participants d'une même entreprise) :

- Planification au choix de l'entreprise (dates, horaires et lieu de formation), selon les disponibilités.
- Les demandes sont traitées dans un délai de 48H, par téléphone ou par mail.

Formation I Audit I Conseil

En inter (participants issus de plusieurs entreprises) :

- Inscription selon le planning inter-entreprises, sous réserve de sessions inter programmées.
- Les demandes sont traitées dans un délai de 48H, par téléphone ou par mail.

FINANCEMENT

La formation peut être financée par :

- L'employeur
- L'OPCO
- Les fonds propres

ACCESSIBILITE

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier la faisabilité ainsi que les mesures de compensation, merci de nous contacter.

TARIFS	TAUX DE SATISFACTION	TAUX DE REUSSITE
Nous contacter	97%	100%